

MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN

COMTÉ DE RENÉ-LEVESQUE

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL de la séance régulière du conseil de la Corporation Municipale de Franquelin, du **15-08-2016**, 19hr00, au complexe municipal (2eme étage), 27, rue des Érables, sous la présidence de Monsieur Michel Lévesque, maire.

Étaient aussi présents :

Desjardins	Johanne	Conseillère	Siège #02
Légaré	Richard	Conseiller	Siège #04
Gagnon	Claude	Conseiller	Siège #05

Cindy D'Amours Imbeault, adjointe à la direction, est aussi présente

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Michel Lévesque, maire, après avoir constaté que le quorum est respecté, ouvre la séance.

Res : 2016-102

2.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu que:
L'ordre du jour soit et est accepté sans modification.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. :2015-103

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 18 JUILLET 2016

Il est proposé par Claude Gagnon, conseiller, et unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la séance régulière du 18 juillet 2016 soit et est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2016-104

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE 2016-08

Il est proposé par Richard Légaré, conseiller, et unanimement résolu que :

D'accepter pour dépôt la liste de correspondance 2016-08

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2016-105

5. DÉPÔT DE LA LISTE CHÈQUES ET DÉBOURSÉS DIRECTS À ACCEPTER

Il est proposé par Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu que :

D'accepter pour dépôt la liste de chèques de 4286 à 4303 et les déboursés directs de juillet 2016.

Adoptée à l'unanimité

6. DÉPÔT D'AVIS DE MOTION

Res : 2016-106

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 2014-115 PORTANT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN

Il est proposé par Claude Gagnon, conseiller, et unanimement résolu que :

Avis de motion est par la présente donné que lors d'une séance subséquente sera déposé pour adoption une modification au règlement 2014-115, dont l'objet est :

Code d'éthique et de déontologie de la Municipalité de Franquelin

Res :2016-107

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 99-03 PORTANT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES

Il est proposé par Richard Légaré, conseiller, et unanimement résolu que :

Avis de motion est par la présente donné que lors d'une séance subséquente sera déposé pour adoption une modification au règlement 99-03, dont l'objet est :

Déroghations mineures

7. ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun règlement à adopter

8. POUR INFORMATION

Taxes à recevoir au 2016-08-15

Arrérages 4 439\$ Courant 16 448\$ Non échue : 95 029\$ Total de 115 916 \$

9. AFFAIRES NOUVELLES

Res : 2016-108

a. Dépôt de démission, constat de vacance et déclaration d'élection partielle

ATTENDU QUE : A été déposé au bureau de Mme Diane Cyr, directrice générale /secrétaire trésorière et présidente d'élection le 22 juillet 2016 un avis de démission par M. Clermont Brisson, qui occupait le siège #01 ;

ATTENDU QUE : Selon la loi, toute vacance à un poste qui survient plus de 12 mois avant les élections générales doit être comblée par une élection partielle ;

ATTENDU QUE : Les élections générales sont prévues pour le mois de novembre 2017 ;

ATTENDU QUE : Le délai entre la vacance et les élections générales est de plus de 12 mois ;

Il est proposé par Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu que :

D'accepter la démission déposée au bureau de la directrice générale /secrétaire trésorière et présidente d'élection.

De prendre note que Mme Diane Cyr, Directrice générale /Secrétaire trésorière et Présidente d'élection, nous avise ce soir du constat de vacance au poste #01 et qu'à titre de Présidente d'élection elle nous avise que les élections partielles servant à combler les postes vacants, soit les sièges # 01 et #03, se tiendront le 18 septembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

Res : 2016-109

b. Couverture d'assurances des installations d'eau potable

Il est proposé par Claude Gagnon, conseiller, et unanimement résolu que :

Ce point soit et est reporté à une séance ultérieure afin d'obtenir un complément d'information.

Adoptée à l'unanimité

Res : 2016-110

c. Adoption des modifications apportées aux tableaux servant à évaluer les indicateurs de performance dans le cadre du rapport annuel incendie

Il est proposé par Richard Légaré, conseiller, et unanimement résolu que :

Les modifications apportées par Monsieur Michel Lévesque, maire, aux tableaux servant à évaluer les indicateurs de performance dans le cadre du rapport annuel incendie soumis à la M.R.C. Manicouagan soient et sont adoptées telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

11. PERIODE DE QUESTIONS

Les gens présents sont invités à poser leurs questions, Monsieur le maire, leur donne les réponses appropriées

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés : 2016-111

Il est proposé par Claude Gagnon, conseiller, et unanimement résolu que la séance soit et est levée à 19h14.

Michel Lévesque, Maire

Cindy d'Amours Imbeault, Adjointe à la direction